

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT AMONT DE LA SERRE ET DU VILPION

Travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse

Compte-rendu n° 5 de la réunion du 9 octobre 2019

• Lieu :	Mairie de Chaourse	
• Maître d'ouvrage (MO) :	Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion M. LEFEBVRE : Président	
• Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques M PACAUD : 03.23.20.36.10 g.pacaud@griv.fr	• Maître d'œuvre (MOE) Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 gdaniel@ecaa02.fr
• Contrôleur extérieur	SOCOTEC Damien Religieux : 06 13 40 01 81 damien.religieux@socotec.com	• Coordonnateur SPS SOCOTEC Laurent Goujart : 06 18 94 41 71 Laurent.GOUJART@socotec.com
• Entreprise Lot 1 : Génie-civil	CGCR Conduite de travaux : Amandine De Barba : 06 47 82 94 17 amandine.debarba@cgcr.fr	• Entreprise Lot 2 : Travaux en rivière CGCR Conduite de travaux : Amandine De Barba : 06 47 82 94 17 amandine.debarba@cgcr.fr Sous-traitant : SARL HOURRIER Hourrier Alexandre 06 40 23 48 52 hourrier-entreprise@wanadoo.fr
EXPERTISE JUDICIAIRE – REFERE PREVENTIF PHILIPPE VERHAEGHE Por : 06 45 37 66 99 - philippe.verhaeghe7@orange.fr		

PROCHAINE REUNION LE 16 OCTOBRE 2019
à 9h00 sur site – accès côté « bras mort »

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Région
Hauts-de-France

• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
M. Lefebvre	Président Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion Mail : jean.luc.lefebvre.st02@gmail.com	v			v
M. Le Roux	Vice-président Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion Mail : pafler@aol.com	v			v
M. Charpentier	Maire de Chaourse mairiechaourse@orange.fr - 03 23 21 36 33				v
M. Delbaere	Adjoint au maire de Chaourse	v			
M. Girardot	Chef de service eau et biodiversité Communauté de Communes des portes de la Thiérache lgirardot@portes-de-thierache.fr	v			
Mme TUAUX	Agence Française pour la Biodiversité Mail : sophie.tuaux@afbiodiversite.fr		v		
M. ALAVOINE	Agence Française pour la Biodiversité Mail : jean-francois.alavoine@afbiodiversite.fr		v		
Mme FALCONNET	Agence de l'eau Seine Normandie – Vallées d'Oise FALCONNET.MADISONE@aesn.fr		v		
M. GOUJARD.	CSPS – SOCOTEC Laurent.GOUJART@socotec.com				v
M. RELIGIEUX	Bureau de contrôle – SOCOTEC damien.religieux@socotec.com				

LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l’Eau - 03.23.24.65.21 Mail : ddt-env@aisne.gouv.fr Mail : anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr		v		
VERHAEGHE Philippe	Expert judiciaire Mail : philippe.verhaeghe7@orange.fr				
PACAUD Geoffrey	USAGMA – Assistant à maîtrise d’ouvrage Mail : g.pacaud@griv.fr			v	
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d’œuvre gdanel@ecaa02.fr	v			v
AMANDINE De Barba	CGCR – ENTREPRISE LOT 1 et 2 Amandine.debarba@cgcr.fr	v			v
HOURRIER Alexandre	HOURRIER – Sous-traitant CGCR LOT 2 hourrier-entreprise@wanadoo.fr			v	
LOIZEAUX Jean-Claude LOIZEAUX Sébastien Propriétaire parcelle ZH 14	Sebastien.loizeaux@orange.fr Loizeaux0687@orange.fr				
ROCOURT Philippe M. BIBE Propriétaire parcelles Zh19, B 1519, 1517, 1160 et 1159	philipperocourt@sfr.fr				
M. CHOAIN Propriétaire parcelle B1509 Exploitant parcelle B 1163	choain02@orange.fr				
M. ROCOURT Christian Propriétaire parcelle B1163					
M. PICARD Patrick Propriétaire parcelle ZH16					

MO : Maître d’ouvrage

MOE : Maître d’œuvre

BC : Bureau de Contrôle

Les travaux d’arasement du seuil de l’ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l’Agence de l’Eau Seine-Normandie



Région
Hauts-de-France

- ADMINISTRATIF:

Marché notifié le 27/05/2019.

L'entreprise CGCR a déclaré en sous-traitance pour le lot 2 l'entreprise SARL HOURRIER.

Définition des droits de passages et des travaux par parcelles acté sur le CR n°2.

Envoi des conventions de passage et de travaux prévu le 26/09/2019

- PHASE DE PREPARATION DES TRAVAUX:

Il est demandé à l'entreprise de transmettre en fin de phase de préparation :

- Les études de dimensionnement et de conception de la passerelle – plans V5 - **Fait et validé MOE 05/08/2019 + BC 18/07/2019**
- Les notes de calculs des bétons armés pour l'abaissement du seuil – **Fait et validé MOE 29/07/2019 + BC 06/09/2019**
- La note de calcul de la stabilité du talus renforcé en génie végétale (stabilité au glissement)
Fait et reçu le 09/10/2019 – en attente VISA SOCOTEC
- Les fiches d'agrément des fournitures et matériaux pour l'ensemble des lots 1 et 2 – **fait et validé MOE le 24/09/2019**
- Un planning détaillé regroupant l'activité des 2 lots montrant le délai de fabrication de la passerelle et sa pose – A transmettre
- Le phasage de réalisation de l'abaissement du seuil respectant l'obligation primordiale de maintenir la stabilité des ouvrages riverains (murs des culées et murs de la mairie) – **Fait et Validé MOE dans le VISA du 06/09/2019 SOCOTEC et du 29/07/2019 MOE**
- Un plan montrant les zones pour les installations de chantiers et de stockage des matériaux, Les accès aux chantiers, les routes empruntées pour les livraisons des matériaux et autres fournitures, zones de manutention pour la passerelle – **Fait et validé MOE/MOA**
- Une copie des conventions d'accès par des parcelles privées – **transmis aux propriétaires et exploitants le 26/09/2019 – en attente de retour des propriétaires.**

- DOCUMENTS A TRANSMETTRE :

MOE >CGCR : fond de plan sous format Autocad

CGCR>MOE :

SOCOTEC > MOE et CGCR : VISA sur note de calcul de la stabilité du mur renforcé

• **TRAVAUX:**

Planning prévisionnel :

Extrait du planning général des travaux

OPERATIONS	PERIODE DE PREPARATION Lot1 : 8 Semaines Lot2 : 4semaines	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20		
		Septembre												Octobre																								
TRAVAUX PREPARATOIRES																																						
Demande de DICT																																						
Remise des plans d'exécution et documents administratifs																																						
TRAVAUX DE GENIE CIVIL																																						
Installation de chantier et amenée des matériels																																						
Pose de panneaux d'information - Piquetage repérage des réseaux																																						
Aménagement du déversoir de crue																																						
Réalisation des batardeaux																																						
Réalisation des rampes d'accès																																						
Maintien de service des réseaux existants																																						
Démontage de la passerelle																																						
Démolition des piles centrales																																						
Arasement du radier (par passe de 1m de large)																																						
Réfection du radier (par passe de 1m de large)																																						
Reprise en sous œuvre en cas de besoins																																						
Agrandissement du radier																																						
Obstruction du canal de dérivation																																						
Réfection des chevêtres des culées																																						
Rénovation des maçonneries existantes																																						
Pose de la passerelle métallique																																						
Remise en eau																																						
Raccordement de la passerelle métallique y compris enrobés																																						
Netoyage et repli																																						
TRAVAUX EN COURS D'EAU - DU SEUIL JUSQU'AU DEVERSOIR																																						
Débroussaillage et abattage																																						
Déblais y compris évacuation																																						
Remblais en craie																																						
Enrochement de pieds de talus																																						
Remblais renforcé végétalisé - Remblai																																						
Remblais renforcé végétalisé - Géonatte coco																																						
Réalisation de la banquette																																						
Réalisation de la banquette - Géonatte coco																																						
Recharge granulaire du lit																																						
Travaux de plantation et d'aménagement																																						
TRAVAUX EN COURS D'EAU - EN AMONT DU DEVERSOIR																																						
Débroussaillage et abattage																																						
Déblais y compris évacuation																																						
Remblais issus de déblais																																						
Travaux de plantation et aménagement																																						
Epis en fagots et pieux de bois																																						
AMENAGEMENT DE LA FOSSE DE DISSIPATION																																						
Débroussaillage et abattage																																						
Remblais issus de déblais																																						
Réalisation de banquettes																																						
Réalisation de banquettes - Géonatte coco																																						
Protection de talus (enrochements)																																						
Aménagement des talus, protection et plantation																																						
Tranche optionnelle n°1 : CLOTURE																																						
Réalisation de clôture fils ronce																																						
Tranche optionnelle n°2 : ABREUVOIRS																																						
Aménagement d'un abreuvoir																																						
Pose d'une pompe à nez																																						

■ Travaux réalisés par l'entreprise C.G.C.R.
 ■ Travaux réalisés par l'entreprise HOURRIER

Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Région Hauts-de-France

Travaux en cours et points techniques validés en réunion :

Vues sur les travaux en cours.

Démontage du premier tronçon du seuil



Et réalisation de sondages en pied de murs rive gauche et rive droite



Les sondages montrent :

- une dalle en béton de 15 cm faiblement armé avec des fers plats de largeur 50 mm ép 5mm ou des filants en acier doux recouvrant un radier maçonné,
- un radier composé d'une succession de couche de briques de 30 mm d'épaisseur jointoyées au mortier de ciment sur une épaisseur de 1,05 m au droit du sondage,
- que les murs encadrant le seuil sont ancrés dans le radier maçonné.

Le terrain naturel ou la fondation du radier n'est pas atteint à 1,20 m de profondeur.

Il est à remarquer au droit du mur la présence de maçonnerie en moellons calcaires jointoyés au mortier et servant probablement de fondation.

Les sondages montrent une épaisseur de maçonnerie au droit de l'ancien seuil supérieure à l'épaisseur indiquée par les carottages dans l'étude géotechnique réalisé en phase AVP.

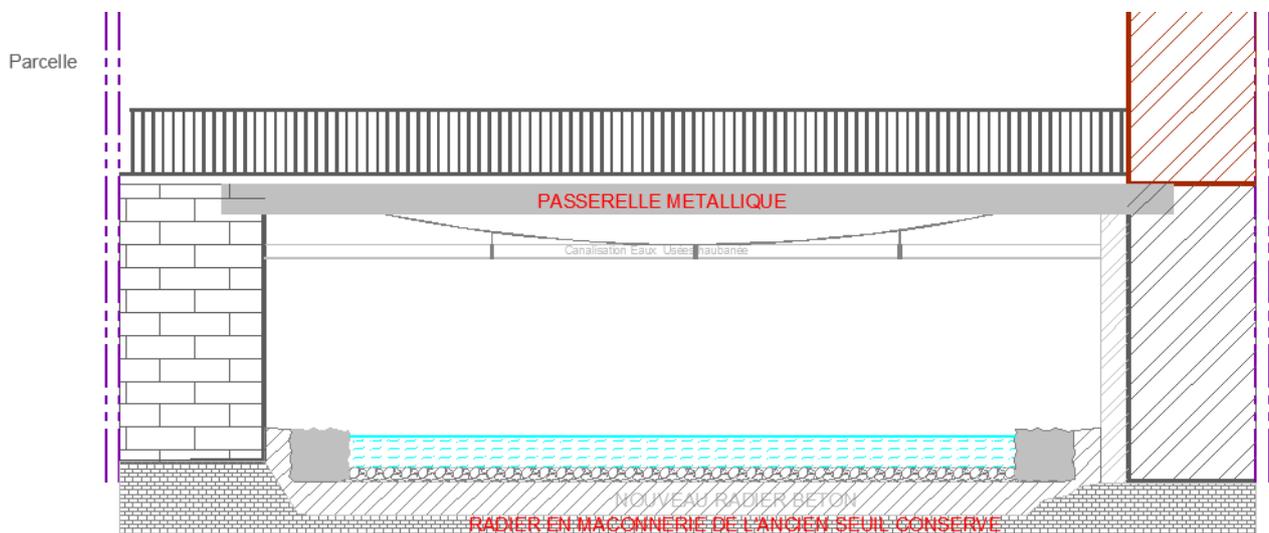
Cette surépaisseur permet de travailler à sec sans déstructurer les pieds des murs. La nouvelle dalle sera réalisée directement sur la partie restante de l'ancien radier en maçonnerie et elle sera liaisonnée dans celui-ci avec des ancrages au scellement chimique.

Le ferrailage et la constitution de la dalle en béton restent inchangés.

L'épaisseur du radier nous permet également de ne pas venir le démonter à l'aplomb des murs. La démolition est faite sous la forme d'escalier avec une inclinaison de l'ordre de 45 ° afin de garantir la stabilité des ouvrages.

Les rampants en béton initialement prévus en béton armé sont transformés avec la pose d'enrochement « rectangulaire ». Un espace sera laissé libre entre les enrochements et les murs afin de réaliser des remontées d'armatures et un ferrailage (ratio d'armature du rampant maintenu comme dans les études EXE et largeur minimale de 30 à 50 cm). Cet espace ainsi que les vides entre blocs d'enrochements seront armés puis comblés en béton. Cette nouvelle butée des pieds de murs amènera un aspect plus esthétique à l'ancien seuil que des rampants en béton.

Profil en travers type qui sera réalisé résultant des sondages



Ce profil sera adapté aux enrochements mis en place de calibre 800 à 1000 kg. L'emploi de blocs de forme rectangulaire sera privilégié le long des murs.

La canalisation de refoulement EU a été dégagée de l'ancienne pile centrale et maintenu en service par la pose d'une poutre en bois lamellé/collé et un sanglage régulier.



Il est noté qu'au droit de son ancien passage dans la pile, le calorifugeage a été découpé et que seule la canalisation en fonte était insérée dans la tête de pile.

Le calorifugeage sera à rénover à l'issue des travaux. Ce point a été vu avec M. Girardot du service eau de la Communauté des Commune des Portes de Thiérache.



Vue sur les constituants de la pile centrale et de l'ancienne passerelle



Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Région
Hauts-de-France

L'assise et le corps de la pile étaient constitués par deux poteaux en bois, scellés dans le radier et remontant jusqu'en tête de la pile. Les poteaux étaient insérés dans une maçonnerie en pierres calcaires et une chappe d'étanchéité en mortier sur le sommet de la pile.

La passerelle était constituée d'un alignement de rail de chemin de fer et de fer type IPN 120. Un coffrage en planche était inséré entre les âmes des rails.

Quelques fers en acier doux venaient recouvrir transversalement les rails au sein du tablier.



Une visite de l'ancienne prise d'eau du moulin a pu être réalisée lors de la réunion.



Un volume conséquent de sédiments est présent dans la galerie.

Une canalisation d'eaux usées provenant des logements riverains est présente et décrochée de la voûte. A ce jour, cette canalisation n'est plus en service, les logements étant raccordés sur le réseau EU communal.

A l'extrémité de la galerie, une canalisation en béton de diamètre 400 mm est présente et rejette des eaux pluviales et les eaux du déversoir d'orage des eaux usées. Une seconde canalisation provient des logements locatifs et amène des eaux pluviales.



Une canalisation en PEHD alimentant la mairie en eau potable traverse également la galerie.

Il est rappelé que le marché prévoit uniquement l'obturation de l'ancienne prise d'eau avec la pose d'un clapet anti-retour pour permettre à l'eau provenant des canalisations de sortir.

Prochaine réunion :

Le 16 octobre 2019 à 9h sur site par l'accès de chantier coté bras mort